

## Conseil municipal

Le conseil municipal est élu au suffrage universel direct par les électeurs de la commune.  
Le Maire et les adjoints sont élus par le conseil municipal, lors de la première séance du conseil municipal qui suit une élection municipale.

Le conseil délibère sur les affaires de la commune :

Aménagement et développement de la commune, gestion et entretien des biens de la commune, action sociale, assainissement, restauration scolaire, action culturelle, intercommunalité, &hellip;Chaque conseil municipal est précédé des réunions de différentes commissions. Le détail des différentes commissions est disponible dans la rubrique " Les commissions". Le conseil municipal élu le 23 mars 2014

Nom	Fonction
Alain COUTURIER	Maire
Joël SORIS	1er adjoint
Fabrice DURAND	2em adjoint
Christelle HINGREZ	3em adjointe
Marie Astrid MONTOYA	4em adjointe
Brigitte BOYET	Conseillère municipale déléguée
Blandine BIENVENU	Conseillère municipale
Ludovic BONNET	Conseiller municipal
Stéphanie CLOVEL -DUCHENE	Conseillère municipale
Pierre DI GREGORIO	Conseiller municipal
Philippe DUVAL	Conseiller municipal
Richard DREVON	Conseiller municipal
Roxane OCTROIS	Conseillère municipale
Roger PATURAL	Conseiller municipal
Nathalie PELLETIER	Conseillère municipale

En haut de gauche à droite: Nathalie PELLETIER, Pierre DI GREGORIO, Ludovic BONNET, Philippe DUVAL, Roxane OCTROIS, Brigitte BOYET, Stéphanie CLOVEL DUCHENE, Roger PATURAL, Blandine BIENVENU, Richard DREVON. Assis de gauche à droite: Marie Astrid MONTOYA, Fabrice DURAND, Alain COUTURIER, Joël SORIS, Christelle HINGREZ.